



CONSEIL MUNICIPAL
CE 6 février 2018

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 6 février 2018 à 19h00.

Présents	M. Gilbert Rivard	Maire
	M. Sylvain Audet	Conseiller no.2
	Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
	Mme Wandalina Therrien	Conseiller no.4
	M. Jacques Ricard	Conseillère no.5
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6
Absent	M. Alain Mercier	Conseiller no.1

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Alain Letarte agit comme secrétaire. Mme Jasmine Therrien assiste à la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés.967-2018 Sur proposition de madame la conseillère Solange Gamache, secondé madame la conseillère Wandalina Therrien, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté.

Une demande de la conseillère Solange Gamache pour que le point 6.7 soit traité à huis clos.



VILLE DE DUPARQUET

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil – Hôtel de Ville de Duparquet**

Mardi 6 février 2018 à 19h00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal du 9 janvier 2018

3.2 Adoption du procès-verbal du 29 janvier 2018 séance extraordinaire

4. CORRESPONDANCE

4.1 Rencontre information Service sécurité incendie

- 4.2 Rencontre Hydro-Québec
- 4.3 Formation Responsabilités des propriétaires et gestionnaires d'équipements récréatifs et sportifs extérieurs
- 4.4 Projet Biblio (rénovation biblio)
- 4.5 Vente boissons énergisantes dans les établissements municipaux
- 4.6 Demande de sollicitation Fondation canadienne du rein
- 4.7 Commandite Salon de la Famille
- 4.8 Résolution Services en immigration en Abitibi-Témiscamingue
- 4.9 Communiqué de presse _motoneige
- 4.10 Commandite Passe Partout
- 4.11 Mai mois de l'arbre
- 4.12 Entente CNESST
- 4.13 Chaire en aménagement forestier durable (document au bureau)
- 4.14 Action Santé _ La voix des parents_ 7 février
- 4.15 MMQ_ 9è ristourne
- 4.16 CREAT_ Invitation événement transition énergétique
- 4.17 Renouvellement adhésion ADMQ

5. FINANCES

- 5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de janvier 2018 : (\$)
- 5.2 Refinancement du règlement 01-2007
- 5.3 Mandat au Ministère des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions
- 5.4 Dépôt du budget final

6. AFFAIRES COURANTES

- 6.1 Renouvellement Bail de location de Rogers
- 6.2 Contact d'entretien Xylem pour les pompes assainissement des eaux
- 6.3 Résolution embauche archiviste
- 6.4 Confirmation de dépôt des intérêts pécuniaires
- 6.5 Autorisation Telebec _Déplacement de poteau
- 6.6 Servitude 5 rue Desmarais
- 6.7 Contrat des employés
- 6.8 Demande de fusion
- 6.9 Facture SNC-Lavalin
- 6.10 Vente terrain du 11, rue principale

7. RÈGLEMENTS

- 7.1 Avis de motion Règlement sur la rémunération des élus
- 7.2 Code Éthique des élus

8. LOISIRS

- 8.1 Projet patinoire _Autorisation dépôt du projet

9. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

10. PAROLE AU PUBLIC

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Rés.968-2018 3.1 Adoption procès-verbal de la séance du conseil du 9 janvier 2018, 19h00

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Sur proposition de monsieur le conseiller Sylvain Audet, secondé par monsieur le conseiller Jacques Ricard, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2018.

Rés.969-2018 3.2 Adoption procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 29 janvier 2018, 19h00

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Sur proposition de madame la conseillère Claudette Macameau, secondé par monsieur le conseiller Jacques Ricard, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 janvier 2018.

4. CORRESPONDANCE

4.1 Rencontre information Service sécurité incendie

Il y aura présentation de l'étude « Analyse des besoins et diagnostique des SSI » sur le territoire de la MRCAO ainsi que de décrire la prochaine étape : Scénario et prévision budgétaire.

Mercredi 14 février à 19h30 dans les locaux de la MRC.

4.2 Rencontre Hydro-Québec

Hydro-Québec prévoit une rencontre d'information en avril prochain sur le territoire de la MRC.

Une liste de sujets d'intérêt a été identifiée au préalable et transmise à Hydro-Québec.

4.3 Formation Responsabilités des propriétaires et gestionnaires d'équipements récréatifs et sportifs extérieurs

Il y aura une formation d'offerte le 5 avril prochain en Abitibi-Témiscamingue. Une demande pour avoir plus d'information sur le contenu de la formation.

4.4 Projet Biblio (rénovation biblio)

Dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions(FARR), le projet de rénovations des Biblio a été retenu. Nous avons déposé un projet pour le changement du système de chauffage de notre Biblio. En attente des modalités et détails du programme.

4.5 Vente boissons énergisantes dans les établissements municipaux

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue a transmis une proposition de résolution pour l'interdiction de la vente de boissons énergisantes dans les établissements municipaux.

4.6 Demande de sollicitation Fondation canadienne du rein

Une demande de sollicitation de la Fondation canadienne du rein, Section Abitibi-Témiscamingue pour la campagne de financement aura lieu du 1 au 30 avril 2018 dans tout l'Abitibi-Ouest.

Rés.970-2018 **En conséquence** il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Audet, secondé par madame la conseillère Claudette Macameau et résolu unanimement d'autoriser la demande de sollicitation sur le territoire de la Ville de Duparquet pour la période du 1 au 30 avril.

4.7 Commandite Salon de la Famille

Une demande de commandite pour la 3^e édition du Salon de la Famille de l'Abitibi qui se déroulera le 2 et 3 juin à La Sarre. Un plan de visibilité est proposé.

4.8 Services en immigration en Abitibi-Témiscamingue

Considérant la volonté du gouvernement provincial d'offrir les services de son ministère de l'immigration de la diversité et de l'inclusion ici en l'Abitibi-Témiscamingue;

Considérant que le gouvernement du Québec désire encourager la population immigrante de s'établir ailleurs que dans les grands centres urbains;

Considérant l'importante pénurie de main-d'œuvre en Abitibi-Témiscamingue et que l'immigration fait partie de l'une des solutions pouvant répondre au manque de personnel;

Considérant la complexité des processus d'immigration, tant pour les immigrants que pour les employeurs et les parrains;

Considérant la constante augmentation du nombre d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement post-secondaire de l'Abitibi-Témiscamingue;

Considérant qu'aucun service en personne d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada n'est disponibles à moins de 500km de la région;

Rés.971-2018 **POUR CES MOTIFS**, il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Audet, secondé par monsieur le conseiller Jacques Ricard et résolu unanimement de demander à l'Honorable Ministre Ahmed D. Hussen, Ministre de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté, d'allouer les ressources nécessaires afin de pourvoir l'Abitibi-Témiscamingue des services en personne afin de desservir adéquatement le territoire en matière d'immigration.

4.9 Communiqué de presse _motoneige

Un communiqué de Tourisme Abitibi-Témiscamingue «La motoneige, un moteur pour l'économie » nous a été transmis.

4.10 Commandite Passe Partout

Une demande de commandite pour l'activité de fin d'année qui se déroulera le 15 juin à La Sarre.

Rés.972-2018 **En conséquence** il est proposé par madame la conseillère Wandalina Therrien, secondé par madame la conseillère Solange Gamache et résolu unanimement de verser une contribution financière de 25\$ pour l'activité Passe partout du 15 juin 2018.

4.11 Mai mois de l'arbre

Nous avons reçu les informations sur le mois de l'arbre et des forêts organisé par l'AFAT (Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue). Le conseil désire réaliser une activité de distribution d'arbres et de joindre cette activité à l'Activité du Troc verdure.

4.12 Entente CNESST

Nous avons reçu les documents relatifs à la participation à la mutuelle de prévention Mutuelle FQM prévention. Ainsi que l'attestation de la CNESST pour 2018.

4.13 Chaire en aménagement forestier durable (document au bureau)

Nous avons reçu le rapport annuel abrégé 2016-2017 de la Chaire industrielle en aménagement forestier ainsi que de celui de la Coopérative de solidarité en recherche et développement de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

4.14 Action Santé _ La voix des parents_ 7 février

Une rencontre du groupe de la Voix des parents aura lieu le 7 février à 18h30 à Duparquet.

Monsieur le maire Gilbert Rivard sera présent

4.15 MMQ_ 9è ristourne

La MMQ nous informe qu'une ristourne de 1757\$ nous sera remise lors de notre renouvellement du contrat d'assurance

4.16 CREAT_ Invitation événement transition énergétique

Le CREAT nous a transmis une invitation officielle pour la tenue d'événements régionaux en lien avec le changement climatique. Il y aura un forum régional sur la mobilité régionale et les changements climatiques le 15 mars à Rouyn-Noranda.

4.17 Renouvellement adhésion ADMQ

Le renouvellement de la cotisation annuelle à l'ADMQ est de 450\$ plus taxes et de 428\$ plus taxes pour un 2è membre. L'Association conseille fortement de prendre l'assurance offerte au coût de 348\$ taxes incluses.

Rés.973-2018 **En conséquence** il est proposé par madame la conseillère Claudette Macameau, secondé par madame la conseillère Solange Gamache et résolu unanimement de renouveler l'adhésion pour le directeur général au coût de 428\$ plus taxes et d'avoir plus d'information concernant la couverture de la police d'assurance.

5. FINANCE

Rés.974-2018 **5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS de janvier 2018 :**

Proposé par Wandalina Therrien, secondé par monsieur le conseiller Jacques Ricard et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés. Le montant des comptes à payer pour ce mois est :

Liste des comptes du mois pour un montant de 150 690,30\$

Liste des comptes en prélèvement pour un montant de 13 764,04 \$

Les salaires versés pour janvier pour un montant de 14 674,04 \$.

5.2 Refinancement du règlement 01-2007

ATTENDU un prêt de 117900 \$ relatif au financement de la Caserne du service des incendies, prêt venant à échéance le 14 mai 2018;

ATTENDU que le MAMROT va lancer un appel de propositions pour le financement de cet emprunt;

ATTENDU que lors du dépôt des offres, la Ville pourrait être soumise à des frais de financement de 2% du capital; par conséquent la Ville doit se prononcer sur la stratégie pour payer ces frais;

PRÊT	FRAIS de 2%	Payé par :
-------------	--------------------	-------------------

117900 \$	2358 \$	<u>LE FONDS GÉNÉRAL</u> Ou <u>AJOUTER SUR LE</u> <u>CAPITAL</u>
-----------	---------	--

Rés.975-2018 **En conséquence**, en ce qui concerne le prêt de 117 900 \$ il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Audet, secondé par madame la conseillère Solange Gamache et adopté unanimement qu'advenant des frais de financement de 2% à assumer avec ce renouvellement d'emprunt, ceux-ci seront les imputés au fonds général.

5.3 Mandat au Ministère des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions

ATTENDU QUE, conformément à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes, toute municipalité doit vendre par voie d'adjudication les obligations qu'elle est autorisée à émettre, sur soumissions écrites;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 555 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 précité, pour la Ville de Duparquet et au nom de celle-ci;

Rés.976-2018 IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claudette Macameau
 ET APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Jacques Ricard,

QUE, conformément à l'article 555 de la Loi sur les cités et villes, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de cette loi, pour et au nom de la Ville de Duparquet.

5.4 Dépôt du budget final

Une version finale suite à l'adoption du budget est remise au conseil.

6 AFFAIRES COURANTES

6.1 Renouvellement Bail de location de Rogers

Rogers communication a mandaté MD7 a renégocier son contrat pour la location du terrain de la tour sur le chemin du Moulin.
 Actuellement le contrat octroie un montant de 1388\$ mensuellement.
 L'offre pour le renouvellement est de 825\$ par mois pour une garantie pouvant aller jusqu'à 72 mois.

Rés.976-2018 **En conséquence** il est proposé par monsieur Jacques Ricard, secondé par madame la conseillère Wandalina Therrien et résolu unanimement que la Ville de Duparquet sera disposée à renégocier l'entente avec Rogers au terme du bail se terminant le 30 juin 2021. Date spécifiée dans la correspondance de Rogers en date du 12 février 2016.

6.2 Contact d'entretien Xylem pour les pompes assainissement des eaux

Xylem a fait parvenir un contrat d'entretien pour les pompes de type submersible de notre réseau d'eaux usées pour un montant de 1215\$

Rés.977-2018 **En conséquence** il est proposé par madame Solange Gamache, secondé par madame la conseillère Wandalina Therrien et résolu unanimement d'autoriser le directeur général Alain Letarte à signer le contrat de service.

6.3 Résolution embauche archiviste

Attendu que le projet d'intégration à l'emploi pour le poste d'archiviste a pris fin le 19 janvier;

Attendu qu'il a un besoin pour compléter le classement des archives et de maintenir ceux-ci à jour;

Attendu qu'un budget a été alloué pour environ 365 heures;

Attendu que le taux horaire sera de 12,50\$

Rés.978-2018 **En conséquence** il est proposé par madame la conseillère Solange Gamache, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et unanimement résolu d'embaucher madame Nancy Lebourdais comme archiviste en date du 11 février 2018.

6.4 Confirmation de dépôt des intérêts pécuniaires

Le tableau des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil est déposé

6.5 Autorisation Telebec _Déplacement de poteau

Dans le cadre des améliorations du réseau de voirie des chemin Baril et chemin Moncalm, il y a eu deux demandes de déplacement de poteau.

L'analyse des dossiers a coûté 1270\$ pour chacun. Montant qui est déjà déduit des coûts de réalisation.

Dans le cas du Chemin Moncalm, l'intervention de Cablevision est nécessaire et évaluée.

Rés.979-2018 **En conséquence** il est proposé par madame la conseillère Claudette Macameau, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet d'autoriser le directeur général Alain Letarte à signer les ententes avec Telebec pour le déplacement du poteau du chemin Baril au montant de 3298,45\$ et pour le déplacement d'un poteau sur le chemin Moncalm pour un montant de 2782,77\$. De confirmer à Cablevision le déplacement du service sur le chemin Moncalm pour un montant de 1421,02\$
L'ensemble des coûts sera pris dans la TECQ à même l'enveloppe de 100 000\$ affecté au réseau routier.

6.6 Servitude 5 rue Desmarais

Servitude du 5 rue Desmarais

Attendu qu'une demande de servitude est demandée pour le 5 Desmarais. Il y a empiètement de la galerie avant dans l'emprise de la rue.

Attendu que cet empiètement est mineur;

Attendu que cette situation bloque la transaction;

Rés.940-2017 **En conséquence**, il est proposé par madame la conseillère Solange Gamache, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et résolu unanimement d'autoriser la servitude. Que cet empiètement ne pourra être aggravé et qu'advenant un sinistre, les propriétaires devront alors se rendre conformes.
Et d'autoriser monsieur le maire Gilbert Rivard et le directeur général Alain Letarte à signer les documents.

Rés.980-2018 Suite à la résolution 940-2017 et la présentation du projet de servitude préparé par Me Mikaël Pilotte, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Ricard, secondé par madame la conseillère Wandalina Therrien d'approuver le projet de servitude et de procéder à la signature

6.7 Contrat des employés

Dossier traité à huis clos

6.8 Demande de fusion

Actuellement nous avons trois demandes de regroupement d'unité d'évaluation :

774, chemin des pourvoires (matricule 247310739600060001) _ une remise avec unité voisine

23, avenue des Saules (matricule 2473984899)_ terrain voisin à jumelé suite à la démolition de la résidence principale

702, chemin Moncalm (matricule 2373623056)_ terrain voisin à jumelé suite à la démolition de la résidence principale.

Rés.981-2018 EN CONCÉQUENCE pour chacun de ces dossiers, en attendant le regroupement des dossiers avec l'évaluateur, il est proposé par madame la conseillère Solange Gamache, secondé par madame la conseillère Claudette Macameau de retirer les taxes de service.

6.9 Facture SNC-Lavalin

Attendu que le contrat de préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réalisation d'infrastructures des rues Pionniers et les avenues St-Albert, Laurier et des Saules a été octroyer à SNC-LAVALIN;

Attendu que le rapport de conception, plans et devis préliminaires (50%) et estimation des coûts est réalisé à 29%;

Attendu que la coordination et obtention des accords et autorisations requis est réalisée à 15% ;

Attendu que nous avons reçu la facture numéro 1346307 au montant de 4846,20\$ incluant les taxes;

Attendu que les travaux sont inclus dans programmation de la TECQ 2014-2018;

Rés.982-2018 En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Ricard, secondé par monsieur le conseiller Alain Mercier et résolu unanimement payer la facture numéro 1341680 au montant de 4846,20\$ à la firme SNC-LAVALIN

6.10 Vente du terrain du 11, rue principale

7 Règlements

7.1 Avis de motion Règlement sur la rémunération des élus

Monsieur le conseiller Sylavin Audet donne avis de motion d'un projet de règlement concernant la rémunération des élus.

7.2 Code d'Éthique des élus

Une table de travail sera mise en place pour finaliser les ajustements du code d'éthique des élus.

8 Loisirs

8.1 Projet patinoire

Attendu que le ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur est en période de réception de projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives;

Attendu que la Ville de Duparquet désire rénover les infrastructures de la patinoire extérieure;

Attendu que le bâtiment principal est désuet et que celui-ci doit être reconstruit;

Rés.983-2018 **En conséquence** il est proposé par madame Solange Gamache, secondé par madame la conseillère Wandalina Therrien et résolu unanimement ;

- QUE la Ville de Duparquet autorise la présentation du projet de **Rénovation installations de la patinoire extérieure** au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Duparquet à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- QUE la Ville de Duparquet désigne Monsieur Alain Letarte directeur général comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Demande de définition des responsabilités suite à l'attribution des mandats confiés par le maire.

Mise à jour du site internet de la ville

PAROLE AU PUBLIC

9 LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés 984-2018 Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de madame la conseillère Claudette Macameau, secondé par madame la conseillère Wandalina Therrien et il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 9h35.